COMPTE RENDU DE RÉUNION
12 OCTOBRE 2012

MOTS CLEFS

- RCBC
- Pôle administratif
- CUI-CAE
- Mutualisation

Animatrices : Mesdames BONA & ZAIDI

Nombre de comptables et gestionnaires présents : 26

Introduction

Mme PICARD, principale du Collège Marais de Villiers se présente à l'assistance et souhaite la bienvenue à tous. Elle souligne qu'elle est favorable à la réunion des gestionnaires du réseau au sein de l'établissement et elle insiste sur l'importance de ces réunions de travail entre gestionnaires surtout au vue de l'actualité chargée (RCBC, mutualisation…)

Samia ZAÏDI, coordinatrice du réseau souhaite à nouveau la bienvenue à tous ses collègues. Elle souligne la forte affluence et remercie l'assistance. Elle informe les participants qu'elle ne souhaite pas continuer sa fonction de coordinatrice bien qu'elle ait apprécié cette responsabilité. Elle veut passer le relais.

ANIMATION DU RESEAU

Une seule candidature est enregistrée pour l'animation du réseau. **Francise BONA** est donc la nouvelle coordinatrice du réseau de gestionnaire rives de Marne Ouest.

Madame BONA est contente d'assumer cette fonction. Elle souhaite s'inscrire dans la continuité de l'objectif des réunions de réseaux de gestionnaires. Elle souhaite un changement de coordonnateur chaque année. Elle aimerait que les réunions continuent à être de véritables lieux d'échanges de pratiques professionnelles mais aussi lieux de communication avec le rectorat en étant une force de proposition.

ACCUEIL DES NOUVEAUX GESTIONNAIRES

Des vœux de bienvenue leurs sont renouvelés. Nous souhaitons que nos collègues n'hésitent pas à se rapprocher des gestionnaires de leur secteur et profitent pleinement des réunions de réseau. L'isolement professionnel est à éviter. La solidarité entre collègues est une priorité.

FORMATION DES CUI-CAE

L'enjeu est d'éviter les contentieux aux Conseils des Prud'hommes pour absence de formation. Les tutorats réalisés dans les établissements visant à l'acquisition des compétences professionnelles ont été jugées insuffisants par les juges du Travail.

La question est posée : comment résoudre cette problématique ? - Les gestionnaires répondent…

- Impossible d'espérer une prise en charge par le Conseil Régional. Pour les conseils généraux, la question est à poser.
- Il est important de faire participer les personnels en CUI-CAE aux formations sur site du type PRAT (établir impérative des feuilles de présence).
- Les conseils généraux peuvent-ils intégrer les CUI-CAE dans leurs dispositifs de formation ?

- Est-il possible de les intégrer aux formations dans les GRETA, type remise à niveau ?

POLE ADMINISTRATIF

Selon les différentes expériences exposées on note :

Des réticences	Des applications
- Difficulté pour la sécurisation des procédures comptables notamment les opérations relatives à la caisse : responsabilité du régisseur - Ressenti des personnels : pôle administratif égale amplification de la charge de travail - La configuration des locaux rend impossible ou freine la mise en place du pôle administratif	Opérations ponctuelles - Partage des livres - Gestions des bourses - Gestions des voyages - Distribution des bulletins - Commission des fonds sociaux Organisation du décloisonnement - Usage permanent du fichier partagé

Les gestionnaires sont unanimes sur le fait qu'il soit impossible d'installer un pôle administratif dans sa globalité dans les petites structures (collèges en particulier).
L'installation dans les établissements s'effectue par « petites étapes». Il faut porter cette volonté de changement structurel voulu par l'académie de façon dynamique positive afin de ne pas déstabiliser les personnels directement concernés.
-Une méthodologie pour la mise en place : l'étude de l'organigramme de l'établissement

MUTUALISATION DES AGENTS DE MAINTENANCE (conseil général du 93)

Cette organisation existe-t-elle dans le 94 ?

- Dans les établissements du 94, les fiches de poste précisent que les agents sont susceptibles d'être déplacés en cas de besoin dans un autre établissement, ce qui ne se produit jamais.

La mutualisation des agents de maintenance s'inscrit pour le Conseil Général dans une volonté de rationalisation des coûts (limiter l'intervention des entreprises extérieures) et des compétences des agents. Des gestionnaires qui ont participé à l'une des réunions de présentations du projet exposent quelques réticences et avantages :

- l'inégalité des établissements (certains établissements pourront être constamment sollicités, d'autres pourront constamment être demandeurs)
- Le rôle du technicien de secteur sera renforcé (il sera coordonnateur de chantier dans un établissement en cas d'intervention)
- Les agents de maintenance peuvent aspirer à une progression dans leur carrière (passer en catégorie B), peuvent encadrer une petite équipe (compétence managériale)
- Lors de l'absence de l'agent de maintenance, parti en mission de mutualisation en cas d'incident dans son établissement d'origine qui prend le relais ?

LA RCBC

Présentation effectuée par Madame ZAÏDI : Transcription en mode RCBC de son budget actuel.

Les avis des gestionnaires :

- Il faut tenter une présentation « plus globale » afin de mieux répondre à l'esprit RCBC
- Il faut trouver un juste équilibre entre la globalisation et le détail afin d'éviter la multiplication des tableaux de bords pour le suivi.
- Le budget 2013 est un «galop d'essai »

Un comité de relecture pour les comptes rendus est formé :

- Francise BONA
- Françoise MOREL
- Christophe POZO
- Sophie VABRE
- Samia ZAIDI

La prochaine réunion est fixée le 15 février 2013 à Vincennes à 10 heures

Bonne RCBC à tous et à l'année prochaine !!!